



Korian a tenu son Assemblée générale annuelle

Paris, le 17 juin 2019. L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Korian s'est réunie le 6 juin 2019, sous la présidence de Christian Chautard et en présence de Sophie Boissard, Directrice générale, de Philippe Garin, Directeur financier et des Commissaires aux comptes.

Evolution du Conseil d'administration du Groupe

En remplacement de Mme Stheeman, dont le mandat arrivait à échéance, l'Assemblée générale a désigné M. Jean-François Brin¹, médecin avec une expérience clinique en gériatrie et titulaire d'un Master HEC qui a réalisé un parcours international au sein du Groupe Sanofi.

Prenant en compte les nouvelles dispositions de la loi « Pacte », les actionnaires ont par ailleurs approuvé une modification statutaire qui permettra la désignation d'un second représentant des salariés.

Afin de refléter la dimension internationale du Groupe, celui-ci sera désigné par le nouveau Comité d'Entreprise Européen dont la création a été entérinée en avril dernier par un accord avec les 12 organisations syndicales représentatives des différents pays où le Groupe est implanté.

Publication d'un rapport intégré

Pour la première année, Korian a publié un rapport unique intégrant Document de référence et rapport RSE. Ce document met en perspective la stratégie, les valeurs, les principaux enjeux du Groupe et dessine son modèle de croissance équilibrée et de création de valeur partagée pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Innovier pour mieux servir ses patients et résidents, investir dans son réseau et surtout cultiver ses talents et développer leurs compétences, tels sont les principaux leviers du Groupe Korian pour poursuivre son développement au cœur des territoires au plus près des bassins de vie.

Compte-rendu de l'Assemblée générale

Participation à l'Assemblée générale

Lors de cette Assemblée générale, 62 996 128 actions ainsi qu'un nombre identique de droits de vote exerçables étaient représentés sur un total de 81 985 563 actions, soit 76,84% du capital.

Résolutions soumises au vote des actionnaires

Toutes les résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale ont été adoptées :

- Les actionnaires ont notamment approuvé les comptes de l'exercice 2018 et décidé le versement d'un dividende de 0,60 € par action avec une option pour un paiement dudit dividende en actions nouvelles de la Société. Cette option est ouverte du 13 juin au 27 juin 2019 inclus et, pour les actionnaires qui feraient ce choix, les actions nouvelles seront émises à un prix unitaire de 32,93 €. La mise en paiement en numéraire et la livraison des actions nouvelles auront lieu le 3 juillet 2019.

¹ Cf. Biographie de Jean-François Brin en page suivante



- L'Assemblée générale a exprimé un vote favorable sur les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2019 (« Say on pay ex-ante ») et les éléments de la rémunération versés ou attribués aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2018 (« Say on pay ex-post »).
- Les actionnaires ont approuvé le renouvellement du mandat d'administrateur de Jean-Pierre Duprieu et Anne Lalou pour une durée de trois ans. Ils ont également désigné Jean-François Brin en qualité d'administrateur pour la même durée.
- Les actionnaires ont par ailleurs voté en faveur des délégations et autorisations financières consenties au Conseil d'administration et des modifications statutaires en vue de la désignation d'un second administrateur représentant les salariés.

Les résultats complets des votes sont disponibles sur le site internet www.korian.com.

Biographie de Jean-François Brin

Né en 1964, Jean-François Brin est Docteur en Médecine (Université de Dijon), qualifié en Pharmacologie Clinique (Paris VII), et diplômé du Mastère Spécialisé en Intelligence Marketing d'HEC. Après un internat où il assurera la coordination entre un service de Gériatrie, un Soins de Suite et un Long Séjour à Charolles (71), il rentre chez Rhône-Poulenc Rorer France en 1993 et va occuper différentes fonctions dans le domaine des maladies psychiatriques et neurodégénératives et rhumatologiques. Devenu Vice-Président en charge de l'activité internationale Thrombose Médecine-Interne à l'occasion du rachat du groupe Aventis par Sanofi, il est nommé en 2010 Senior Vice-Président de la Division Cardio-Vasculaire. Directement impliqué dans l'acquisition de Genzyme, laboratoire spécialisé dans les maladies rares en 2011, deux unités basées à Boston focalisées dans l'arthrose et l'insuffisance rénale, lui sont alors rattachées. Fort de son expertise internationale des opérations commerciales, des acquisitions et alliances dans l'industrie pharmaceutique, il quitte le groupe fin 2015 pour créer sa propre Société de consulting dans le domaine de la Santé. Par ailleurs il accompagne plusieurs start-up dans ce domaine.

Réécoute de l'Assemblée générale et mise à disposition des documents

La présentation est également disponible en réécoute via le lien ci-après :

https://channel.royalcast.com/webcast/korianfr/20190606_2/

Les documents présentés et distribués lors de l'Assemblée générale sont disponibles en téléchargement sur le site internet www.korian.fr sous la rubrique Finance > Actionnaires :

- la brochure de convocation à l'Assemblée générale ;
- la présentation intégrant notamment les informations relatives à l'activité et aux résultats 2018, les perspectives 2019, ainsi que les projets de résolutions soumises au vote des actionnaires ;
- le Document de référence-Rapport intégré 2018 déposé auprès de l'AMF le 25 avril 2019 sous le n°D.19-0400 ;
- la lettre des actionnaires de juin 2019.

Des exemplaires de ces documents sont également disponibles sans frais auprès de la Société.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Prochaine communication : 31 juillet 2019

Chiffre d'affaires et résultats semestriels 2019 (après clôture du marché)

À PROPOS DE KORIAN

Korian, expert des services de soin et d'accompagnement aux seniors, gère le premier réseau européen de maisons de retraite médicalisées, de cliniques spécialisées, de résidences services et colocations seniors, de soins et d'hospitalisation à domicile.

Pour plus d'information, merci de consulter le site Internet : www.korian.com

Korian est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris depuis novembre 2006 et fait partie des indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et MSCI Global Small Cap

Ticker Euronext : KORI - ISIN : FR0010386334 – Reuters : KORI.PA – Bloomberg : KORI.FP

CONTACTS INVESTISSEURS

Sarah Mingham

Directrice des Relations
Investisseurs et des Financements

sarah.mingham@korian.com

T : +33 (0)1 55 37 53 55

Carole Alexandre

Directrice Adjointe
des Relations Investisseurs

carole.alexandre@korian.com

T : +33 (0)7 64 65 22 44

CONTACT PRESSE

Marjorie Castoriadis

Responsable médias

marjorie.castoriadis@korian.fr

T : +33 (0)7 63 59 88 81